

qu'il se proposait que bien des années d'enseignement en province et des publications répétées. Depuis ce moment, plusieurs chirurgiens de Paris ont suivi l'impulsion et appliqué la méthode lyonnaise. Heureux son auteur s'il eût pu jouir de ce triomphe qu'il n'a fait qu'entrevoir.

De l'emploi si avantageux des gouttières dont j'ai parlé dans le traitement des maladies articulaires, il était facile et logique de conclure à leur utilité dans celui des fractures. Mais M. Bonnet ne se contenta pas de démontrer leur supériorité comme moyen d'assujétir les membres ; il fit, pour les fractures, la même étude approfondie que pour les maladies articulaires, afin de préciser l'influence que la position des membres fracturés exerce sur le déplacement des fragments. Pour les membres inférieurs, deux méthodes sont restées en présence depuis près d'un siècle. L'une place les jointures dans l'extension, l'autre les veut à demi-fléchies. Leurs avantages et leurs inconvénients respectifs se balançaient dans l'esprit des chirurgiens. Presque toute l'École française, Desault et Boyer en tête, avaient adopté la première ; la seconde avait pour elle l'École anglaise et Dupuytren. Comment prendre un parti entre des autorités d'un si grand poids ?

M. Bonnet ne voyant rien de mieux à faire que de recommencer l'examen de la question, a recours à de nouvelles investigations anatomiques et cliniques, et conclut logiquement à la supériorité de l'extension. Dès lors, ses appareils lui paraissent aussi rationnels, aussi efficaces, pour assurer la bonne position du membre que pour maintenir les fragments de l'os en contact ; il perfectionne les gouttières Mayor, en étend l'application à presque toutes les fractures ; compare leur action à celle des bandages amidonnés et finalement établit, dans la pratique, une méthode en général commode, sûre dans ses résultats, qui paraît destinée, pour